



PRÉFET DU NORD



EURALILLE



Ville de Lille



Lille, le 12 juillet 2013

## Communiqué de presse

### SIGNATURE DES CONVENTIONS VISANT AU DEVELOPPEMENT D'UN PLAN DE SECURISATION SUIVI ET PERENNE DES CENTRES COMMERCIAUX EURALILLE, L'USINE DE ROUBAIX ET VILLENEUVE2



Dominique Bur, préfet du Nord, Frédéric Fèvre, procureur de la République de Lille, Valérie Britay, présidente d'Espace-Expansion, représentante des copropriétaires, les directeurs des centres commerciaux Euralille, l'Usine et V2 ainsi que les représentants des communes de Lille, Roubaix et Villeneuve-d'Ascq ont signé le vendredi 12 juillet en préfecture les conventions cadres relatives à la sécurisation des centres commerciaux.

Les signataires entendent ainsi renforcer leur coopération pour prévenir et lutter plus efficacement contre toute forme de délinquance.

Les objectifs poursuivis par la signature de ces conventions sont de prévenir les actes de malveillance, sécuriser le site en permanence et traiter avec efficacité les faits constatés.

Les grands espaces commerciaux, centres commerciaux, galeries marchandes ou hypermarchés, sont des pôles d'activité de première importance et constituent des espaces d'échanges attirant une population nombreuse.

Ainsi, les centres commerciaux d'Euralille et de V2 accueillent chacun près de 12 millions de visiteurs par an, tandis que l'Usine en accueille environ 1,5 million. Aussi, ils constituent des fleurons du commerce dans l'agglomération lilloise.

La sécurité des espaces commerciaux est au cœur des enjeux liés à la cohésion sociale. Tout doit être mis en œuvre pour assurer les meilleures conditions d'exploitation et de confort des commerçants, de leur personnel, de leur clientèle, mais aussi pour garantir la protection des marchandises et de l'ensemble des biens qui composent les sites. Il s'agit en effet de faire en sorte que ces établissements puissent fonctionner dans un climat d'accueil propice au développement des activités commerciales. Ces conventions permettent la mise en place d'un partenariat réellement opérationnel sur le plan local.

Par la mise en œuvre de ces conventions, les pouvoirs publics et les responsables des centres commerciaux ont pour objectif de garantir la tranquillité des commerçants dans leurs activités et la sérénité de clients lors de leurs venues à Euralille, l'Usine de Roubaix et Villeneuve 2.